



Les conférences du Cercle



Aménagement du territoire :

Quelle vision nationale ? Quel partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités ?

Avec **Jean-Marc Zulesi**, député des Bouches du Rhône, président de la Commission développement durable et aménagement du territoire de l'Assemblée nationale

Mardi 25 juin, 18 :00-20:30

Siège de l'ANCT, 20, avenue de Ségur Paris 7^{ème}

Cette conférence, organisée par le Cercle et l'Association des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de l'aménagement du territoire (IHEDATE), sera accueillie par **Stanislas Bourron**, Directeur général de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT).

La séance sera introduite par **Yves-Laurent Sapoval**, président de l'association des anciens auditeurs de l'IHEDATE et **Nicolas Portier**, président du CPAT. Le préfet **Pierre Mirabaud**, ancien Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, participera aux échanges.

Alors que notre pays s'engage dans une démarche nouvelle de planification écologique et de transformation de son modèle énergétique, qu'il porte une nouvelle ambition industrielle, qu'il poursuit un objectif très ambitieux de sobriété foncière (ZAN) et doit répondre à de lourds défis en matière de logement, de mobilités, de services publics (santé...)... la conférence sera l'occasion d'interroger la dimension spatiale de ces chantiers et de questionner la manière dont ils peuvent s'inscrire dans une politique d'aménagement du territoire

A travers les SRADDET, les SCOT et PLUI, Régions et intercommunalités ont vu leurs responsabilités territoriales renforcées au cours des quinze dernières années. Mais qu'en est-il de la stratégie nationale ? Quel est le point de vue de l'Etat, à travers ses différentes composantes (gouvernement, Parlement, administrations centrales...), pour accompagner les transformations de la société française et garantir ses équilibres territoriaux ?

Au-delà, ces échelles de gouvernance sont-elles adaptées aux enjeux soulevés et comment garantir cohérence et synergie ?

La conférence sera l'occasion de débattre des enjeux d'un renouveau de la réflexion prospective à l'horizon 2050 mais aussi d'un référentiel d'aménagement du territoire pour mieux articuler les politiques publiques.

Ces questions inviteront à s'interroger sur les manières d'organiser la subsidiarité entre politiques nationales, régionales et locales (bassins de vie, agglomérations...) pour mettre en œuvre des stratégies dont beaucoup s'inscrivent désormais dans un cadre européen.

Inscription obligatoire (réponse avant le 15 juin)

à l'adresse suivante : contact@cpat.fr